

MODIFICATION DU P.L.U. DE MAROLLES-SUR-SEINE

Bordereau des pièces constitutives du dossier

Pièce n° 0 : notice explicative.

Pièce n° 1 : procédure.

Pièce n° 2.1 : projet d'aménagement et de développement durables.

Pièce n° 2.2 : rapport de présentation (extrait).

Pièce n° 2.3 : orientations d'aménagement et de programmation (extrait).

Pièce n° 3.1 : document graphique, zonage au 1 / 6.500 è (ensemble de la commune - extrait)

Pièce n° 3.2 : document graphique, zonage au 1 / 2 000 è (le village et ses extensions - extrait)

Pièce n° 4 : règlement (extrait).

Pièce n° 5.A : liste des emplacements réservés.

Pièce n° 5.B : liste des opérations déclarées d'utilité publique : néant.

Pièce n° 5 .C : annexes sanitaires

Pièce n° 5.C.11 : annexe sanitaire eau potable notice

Pièce n° 5.C.12 : annexe sanitaire eau potable, plan au 1 / 6.500 è

Pièce n° 5.C.21 : annexe sanitaire assainissement notice

Pièce n° 5.C.22 : annexe sanitaire assainissement, plan au 1 / 6.500 è

Pièce n° 5.C.3 : annexe sanitaire ordures ménagères

Pièce n° 5.D.1 : tableau des servitudes d'utilité publique

Pièce n° 5.D.2 : plan des servitudes d'utilité publique au 1 / 6.500 è

Pièce n° 5.E : liste des personnes publiques associées et consultées sur le P.L.U. et avis formulés.

Pièce n° 5.F : liste des lotissements dont les règles sont maintenues : néant.

NE FIGURENT DANS LE PRÉSENT DOSSIER QUE LES PIÈCES DONT LA DÉSIGNATION EST EN CARACTERE GRAS, LES AUTRES ÉLÉMENTS N'ÉTANT PAS CONCERNÉS PAR LA MODIFICATION.

• L'élaboration technique du dossier est menée pour le compte de la Commune de MAROLLES-SUR-SEINE par l'agence d'aménagement et d'urbanisme Eu.Créal, Hôtel des Entreprises, rue Montchavant 77 250 ECUELLES. Cette agence est dirigée par Eric Henderyksen, urbaniste responsable des études, en exercice libéral depuis octobre 1994 : Docteur (2003) et diplôme d'Études Approfondies (1999), de l'Institut Français d'Urbanisme - École Nationale des Ponts-et-Chaussées ; niveau DESS droit des collectivités locales (1982) ; maîtrise Sciences et Techniques 1981, du Centre d'Études Supérieures d'Aménagement (École Polytechnique universitaire de Tours).

Urbaniste qualifié, certificat n° 77 année 2023, de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (O.P.Q.U).
